



MINISTÈRE DE LA DÉCENTRALISATION
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

FAITS ET
CHIFFRES

Fonction publique

Chiffres-clés 2014



RAPPORT ANNUEL

La fonction publique dans l'économie nationale

Classement des employeurs (situation au 31 décembre 2012)

Ligne	Statut juridique de l'employeur			Statut de recrutement de droit commun de l'agent		
	Intitulé	Code catégorie juridique Sirene	Comptes nationaux	Colonne		
				1	2	3
				Droit public	Droit public particulier / privé à statut	Droit privé
1	Administration de l'État	71 hors 7111 et 7112	APU (non marchand)	Ministères dont enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat ⁽¹⁾		
		7111		Autorités constitutionnelles		
		7112		Autorités administratives indépendantes		
2	Collectivités	72		Régions, départements, communes		
3	Établissements publics administratifs	73		ÉPA nationaux : Pôle emploi, Crous, CNRS, INRA, Inserm, France Agrimer ⁽²⁾ etc., EPLE, EPA des collectivités territoriales, hôpitaux publics, étab. médico-sociaux	Organismes consulaires, associations syndicales autorisées, associations foncières urbaines ou de remembrement	Caisses nationales du régime général de Sécurité sociale
			hors APU (marchand)	OPH, Caisses de crédit municip., maisons de retraite publiques, divers EPA locaux marchands, Institut jeunes aveugles/sourds, Hôpital Quinze-Vingts, Caisse des dépôts et consignations ⁽³⁾		
4	Organismes publics administratifs	74	APU (non marchand)		GIP non marchands, groupements de coopération sanitaire, agences dép. d'insertion	IGSA, Institut franco-allemand St Louis etc.
			hors APU (marchand)	Cercles et foyers des armées		
5	Personnes morales de droit public soumises au droit commercial	4	APU (non marchand)			Ademe, BRGM, CEA, Charbon. de France, Cirad, CNES, Onera, INA, IFP Energie nouvelle, Opéra national de Paris, Réunion musées nationaux, offices de tourisme, etc.
			hors APU (marchand)	Office national des forêts	RATP, SNCF Banque de France	Grands ports maritimes UGAP, AFD OPAC/OPH EPIC locaux et régies
6	Personnes physiques, sociétés commerciales	1, 2, 3, 5, 6 (hors 32)	APU (non marchand)			Safer
			hors APU (marchand)		La Poste EDF Aéroports de Paris	dont Air France, France Télécom France Télévision, DCNS, GDF Suez, GIAT industries-Nexter, Imprimerie nationale
7	Organismes privés spécialisés et groupements de droit privé	8, 9	APU (non marchand)			Organismes de protection sociale hôpitaux à but non lucratif associations ODAC associations ODAL
			hors APU (marchand)			Mutuelles, comités d'entrep. organismes professionnels syndicats de propriétaires associations et fondations non à financ. public maj.

Fonction publique

Administrations publiques au sens des comptes nationaux

(1) Les enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat (139 900 en 2012), auparavant classés avec les organismes privés à financement public prédominant, sont désormais décomptés sur le champ des ministères.

(2) Offices agricoles (EPIC) intégrés dans France Agrimer en 2009 (EPA).

(3) Caisse des dépôts et consignations : assimilée à EPA, mais relevant de codification Sirene 74 (Autres personnes morales de droit administratif).

La fonction publique dans l'économie nationale

Ventilation des effectifs salariés au 31 décembre 2012 en France (Métropole + DOM), salariés à titre principal

(en milliers)

Ligne	Statut juridique de l'employeur			Statut de recrutement de droit commun de l'agent					
				Colonne					
	Intitulé	Code catégorie juridique Sirène	Comptes nationaux	1	2	3			
Droit public				Droit public particulier / privé à statut	Droit privé				
1	Administration de l'État	71 hors 7111 et 7112	APU (non marchand)	hors EA 1 921,7					
				y c. EA 1 923,9					
		7111		hors EA 0,6			y c. EA 0,6		
7112	hors EA 1,3	y c. EA 1,3							
		hors EA 1 401,5		y c. EA 1 438,8					
2	Collectivités	72							
3	Établissements publics administratifs	73					hors EA 1 962,9	y c. EA 43,1	y c. EA 14,5
							y c. EA 2 054,2		
		hors APU (marchand)		hors EA 84,5					
			y c. EA 89,0						
4	Organismes publics administratifs	74	APU (non marchand)		y c. EA 9,5	y c. EA 1,5			
			hors APU (marchand)	y c. EA 0,1		y c. EA 0,5			
5	Personnes morales de droit public soumises au droit commercial	4	APU (non marchand)			y c. EA 34,1			
			hors APU (marchand)	y c. EA 9,3	y c. EA 198,6	y c. EA 82,3			
6	Personnes physiques, sociétés commerciales	1,2,3,5,6 (hors 32)	APU (non marchand)			y c. EA 0,7			
			hors APU (marchand)		y c. EA 311,7	y c. EA 16 311,9			
7	Organismes privés spécialisés et groupements de droit privé	8,9	APU (non marchand)			y c. EA 463,6			
			hors APU (marchand)			y c. EA 1 297,1			
ensemble			APU (non marchand)	y c. EA 5 418,8	52,6	514,4			
			fonction publique	hors EA 5 372,5					
				y c. EA 5 507,8	43,1	14,5			
		hors APU (marchand)	y c. EA 98,4	510,3		17 691,8			

Fonction publique

Administrations publiques au sens des comptes nationaux

EA = Emplois aidés.

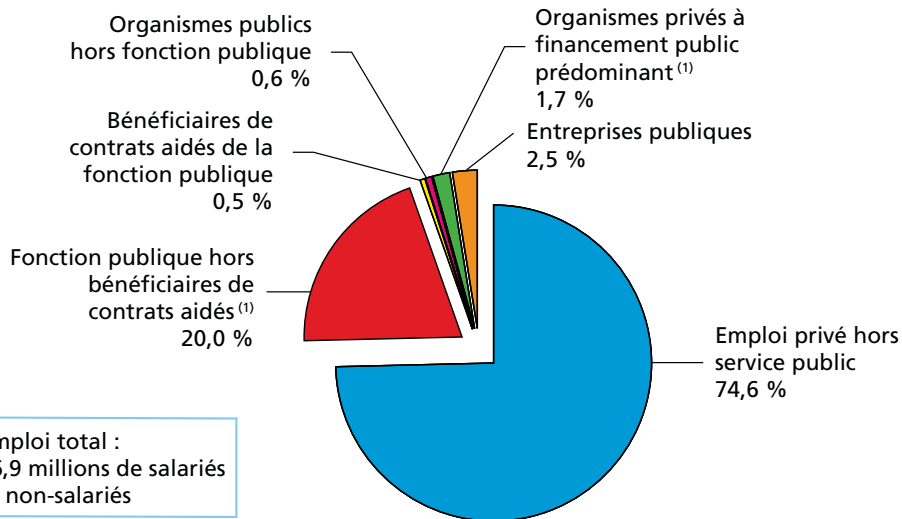
Emploi dans la fonction publique

- 5,373 millions de personnes travaillent dans les trois versants de la fonction publique, hors 135 300 bénéficiaires de contrats aidés, soit 20,0 % de l'emploi total (salarié et non salarié) en France (Métropole + DOM), au 31 décembre 2012.
- 2,373 millions d'agents travaillent dans la fonction publique de l'État (FPE) : 1,922 million dans les ministères, et 0,451 dans les Épa nationaux, soit 44,2 % de l'emploi public.
- 1,862 million d'agents travaillent dans la fonction publique territoriale (FPT), soit 34,7 % de l'emploi public : les 3/4 dans les collectivités territoriales, et 1/4 dans les Épa locaux.
- 1,137 million d'agents travaillent dans la fonction publique hospitalière (FPH), soit 21,2 % de l'emploi public : 90,3 % dans les hôpitaux, 6,8 % dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées et 2,9 % dans les autres établissements médico-sociaux.
- Le taux d'administration (hors militaires et hors bénéficiaires de contrats aidés) des trois fonctions publiques est de 72 agents pour 1 000 habitants (Métropole + DOM) : 81 ‰ en Île-de-France, 82 ‰ dans les DOM et 69 ‰ en Province.
- Depuis 2007, les effectifs des trois fonctions publiques sont quasi-stables. Tous versants confondus, les effectifs augmentent de 0,3 % entre 2011 et 2012. Les évolutions sont contrastées selon le versant de la fonction publique : -1,1 % dans la FPE, +1,7 % dans la FPT et +0,7 % dans la FPH. Le recours aux contrats aidés augmente (+0,6 %).
- Les trois fonctions publiques emploient, hors bénéficiaires de contrats aidés, 3 798 400 titulaires, 914 100 non-titulaires, 304 300 militaires et 355 700 agents relevant des « autres catégories et statuts » (dont 139 900 enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat).
- Parmi les agents des trois fonctions publiques, 34 % relèvent de la catégorie hiérarchique A, 20 % de la B et 46 % de la C. FPE : 5 % des agents relèvent de la catégorie A+, 50 % de la catégorie A hors A+, 25 % de la catégorie B et 20 % de la catégorie C. FPT : 9 % en A, 14 % en B et 77 % en C. FPH : 30 % en A, 20 % en B et 50 % en C.
- Les agents de la FPE et de la FPH sont âgés en moyenne de 42 ans, contre 44 ans dans la FPT.
- Les trois fonctions publiques comptent 61 % de femmes (contre 44 % dans le secteur privé) : la FPE 54 % (y compris militaires), la FPT 61 % et la FPH 77 %.

Emploi dans la fonction publique

1

Fonction publique, service public et emploi total au 31 décembre 2012 en France (Métropole + DOM)



Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP-DES.

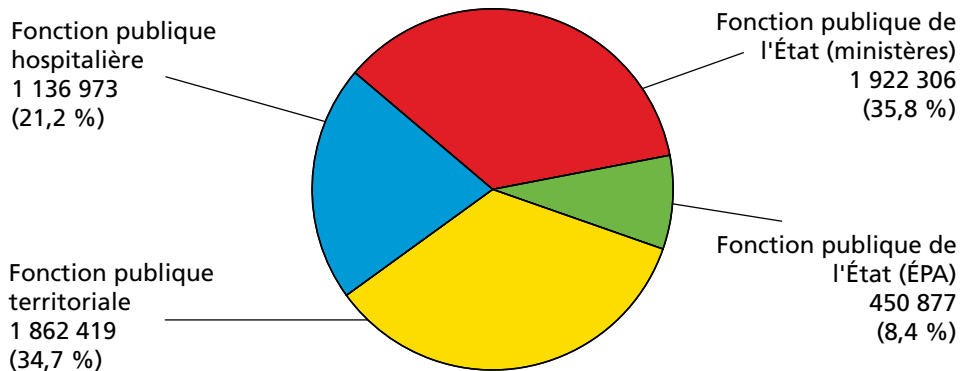
Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires d'emploi aidés. France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

FPH : y compris internes et résidents, non-titulaires sur crédits de remplacement. Non compris les médecins libéraux.

Emploi dans la fonction publique

2

Répartition des effectifs entre les trois versants de fonction publique en 2012



Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires d'emploi aidés. France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

FPH : y compris internes et résidents, non-titulaires sur crédits de remplacement. Non compris les médecins libéraux.

Emploi dans la fonction publique

3

Effectifs physiques de la fonction publique en 2012 et équivalents temps plein (ETP)

[en millions]

	Ministères et collectivités territoriales		Épa à recrutement de droit public		Total	
	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP	Effectifs	ETP
FPE	1 922 306	1 847 511	450 877	409 475	2 373 183	2 256 986
<i>dont civils</i>	<i>1 619 181</i>	<i>1 551 249</i>	<i>449 712</i>	<i>408 357</i>	<i>2 068 893</i>	<i>1 959 606</i>
<i>dont militaires</i>	<i>303 125</i>	<i>296 262</i>	<i>1 165</i>	<i>1 118</i>	<i>304 290</i>	<i>297 380</i>
FPT	1 401 457	1 272 466	460 962	412 832	1 862 419	1 685 298
FPH			1 136 973	1 052 260	1 136 973	1 052 260
Ensemble fonction publique	3 323 763	3 119 977	2 048 812	1 874 568	5 372 575	4 994 545

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP-DES.

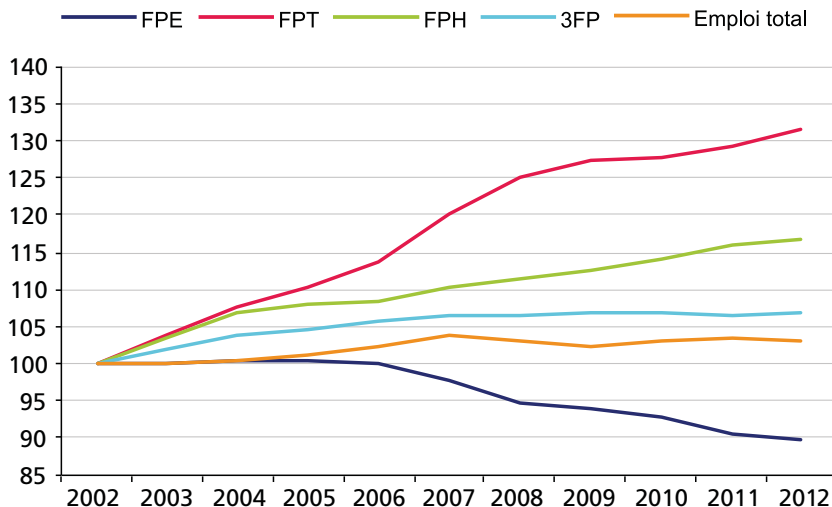
Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

Emploi dans la fonction publique

4

Évolution des effectifs de la fonction publique depuis 2002

(base 100 en 2000)



Évolution 2002-2012
en moyenne annuelle

FPE : -1,1 %

FPT : 2,8 %

FPH : 1,6 %

3FP : 0,7 %

Emploi total : 0,3 %

Évolution 2011-2012

FPE : -1,1 %

FPT : 1,7 %

FPH : 0,7 %

3FP : 0,3 %

Emploi total : -0,2 %

Sources : FGE, Colter, DADS, SIASP, Insee. Enquête SAE, Drees. Traitement DGAFP-DES.

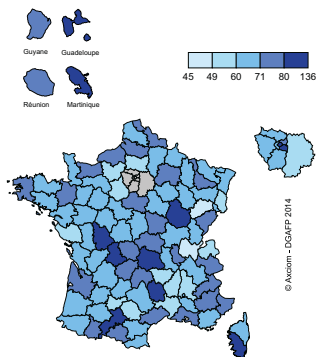
Champ 3FP : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

Champ emploi total : salariés et non-salariés des secteurs public et privé, y compris bénéficiaires de contrats aidés.

Emploi dans la fonction publique

5 Taux d'administration par département au 31 décembre 2012

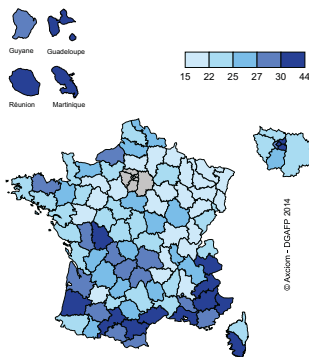
Taux d'administration ensemble de la fonction publique par département au 31 décembre 2012



Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP-DES.
Champ : Emplois principaux, civils (hors militaires). Hors bénéficiaires de contrats aidés.

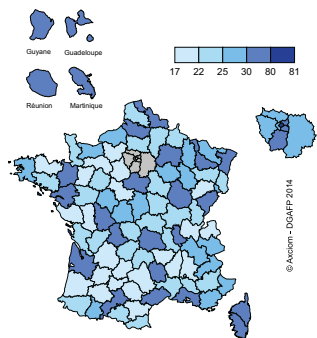
Taux d'administration France entière = 71,7 % ;
France métropolitaine = 71,4 %

Taux d'administration de la fonction publique territoriale par département au 31 décembre 2012



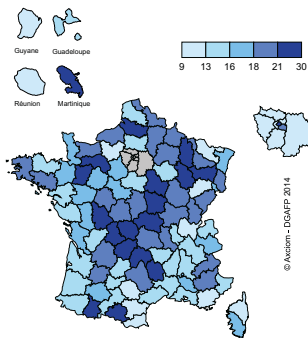
Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP-DES.
Champ : Emplois principaux, tous statuts.
Taux d'administration France entière = 25,7 % ;
France métropolitaine = 25,5 %

Taux d'administration de la fonction publique de l'État par département au 31 décembre 2012



Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP-DES.
Champ : Emplois principaux, civils (hors militaires). Hors bénéficiaires de contrats aidés.
Taux d'administration France entière = 29,9 % ;
France métropolitaine = 29,8 %

Taux d'administration de la fonction publique hospitalière par département au 31 décembre 2012



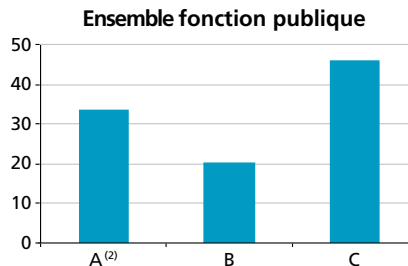
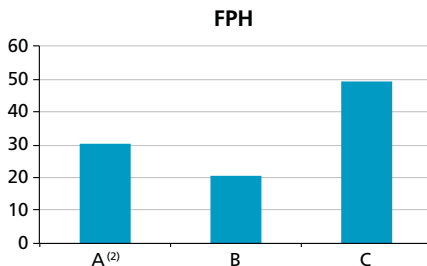
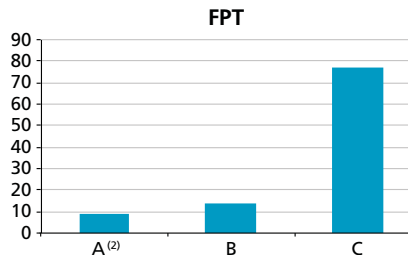
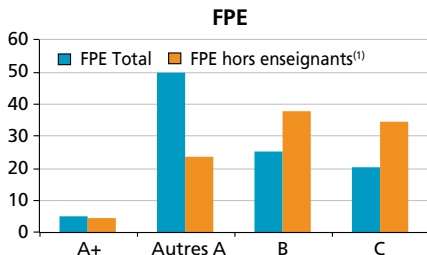
Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP-DES.
Champ : Emplois principaux, tous statuts.
Taux d'administration France entière = 16,1 % ;
France métropolitaine = 16,1 %

Emploi dans la fonction publique

6

Répartition par catégorie hiérarchique dans la fonction publique en 2012

[en %]



Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

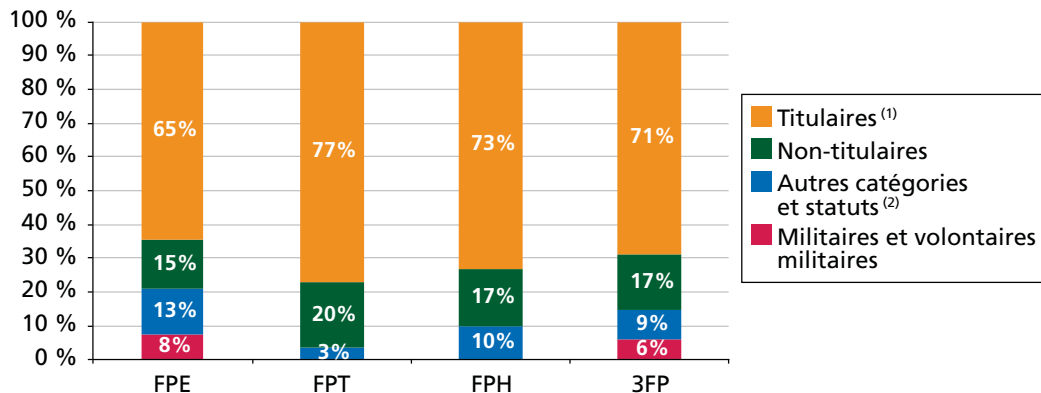
(1) Y compris élèves enseignants et enseignants des établissements privés sous contrat; hors chercheurs, directeurs d'établissement, inspecteurs, personnels d'orientation et de surveillance.

(2) Comprend les corps et emplois d'encadrement supérieur et de direction.

Emploi dans la fonction publique

7

Répartition des effectifs de la fonction publique par statut en 2012



Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière = Métropole et DOM (hors COM et étranger).

(1) Pour respecter le secret statistique, dans la FPT les militaires (sapeurs pompiers de Marseille) sont regroupés avec les titulaires. Les titulaires comprennent les fonctionnaires, les élèves fonctionnaires et les magistrats.

(2) La catégorie «autres catégories et statuts» recouvre les agents dont les contrats particuliers ne sont pas régis par les règles de droit commun des non-titulaires : principalement 139 900 enseignants et documentalistes des établissements privés sous contrat et 35 500 ouvriers d'État dans la FPE, 50 000 assistants maternels et familiaux dans la FPT, 111 200 médecins dans la FPH et 12 700 apprentis dans les trois versants.

Emploi dans la fonction publique

8

Évolution des effectifs de non-titulaires dans la fonction publique de 2002 à 2012

	2002		2012		Évolution 2002-2012			Évolution 2011-2012	
	Non-titulaires	Part de non-titulaires (en %)	Non-titulaires	Part de non-titulaires (en %)	En effectifs	En %	En moyenne annuelle (en %)	En effectifs	En %
FPE (y compris Épa)	331 034	12,5	351 759	14,8	20 725	6,3	0,6	3 839	1,1
FPT (y compris Épa)	280 868	19,8	369 653	19,8	88 785	31,6	2,8	10 196	2,8
FPH	130 425	13,4	192 719	17,0	62 294	47,8	4,0	-866	-0,4
3FP	742 327	14,7	914 131	17,0	171 804	23,1	1,9	13 169	1,5

Sources : FGE, Colter, DADS, SIASP, Insee ; enquête SAE, Drees. Traitement DGAFP-DES.

Champ : emplois principaux, non-titulaires. France entière = Métropole et DOM (hors COM et étranger).

Emploi dans la fonction publique

9

Effectifs physiques de la fonction publique par type d'employeur
au 31 décembre 2012

	Effectifs physiques 2012	Évolution 2011-2012 (en effectifs)	Évolution 2011-2012 (en %)	
FPE	Ministères	1 922 306	-43 561	-2,2
	Affaires étrangères et européennes	3 687	-263	-6,7
	Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire	32 564	-738	-2,2
	Ministères économique et financier	156 009	-3 191	-2,0
	Culture et Communication	11 149	-158	-1,4
	Défense et anciens combattants	272 396	-12 214	-4,3
	Écologie, développement durable, transports et logement	69 997	-1 935	-2,7
	Ministères de l'enseignement	988 134	-18 476	-1,8
	Intérieur, Outre-mer, Collectivités territoriales et Immigration	280 628	-5 788	-2,0
	Justice et Libertés	77 498	1 309	1,7
	Services du Premier ministre	8 988	14	0,2
	Travail, emploi et santé	21 256	-2 121	-9,1
	Épa de la FPE	450 877	18 072	4,2
Total FPE	2 373 183	-25 489	-1,1	
FPT	Communes ⁽¹⁾	1 025 232	12 542	1,2
	Départements	294 543	2 087	0,7
	Régions	81 682	1 645	2,1
	Total collectivités territoriales	1 401 457	16 274	1,2
	Total Epa ⁽¹⁾	460 962	15 484	3,5
	Total FPT	1 862 419	31 758	1,7
	dont secteur communal ⁽²⁾	1 420 605	28 183	2,0
FPH	Hôpitaux	1 026 477	5 923	0,6
	Établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPA)	77 206	940	1,2
	Autres établissements médico-sociaux	33 290	672	2,1
	Total FPH	1 136 973	7 535	0,7
Total FPE+FPT+FPH		5 372 575	13 804	0,3

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

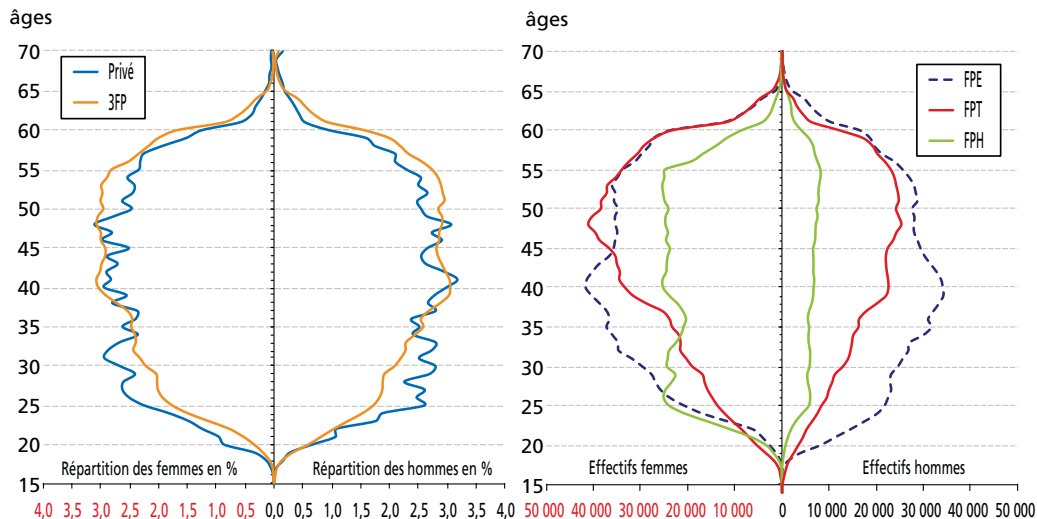
(1) Les évolutions concernant les effectifs des communes, des établissements communaux et intercommunaux doivent être interprétées avec précaution, compte tenu de probables modifications dans le mode de déclaration des collectivités (regroupement notamment), en relation avec la mise en place de structures intercommunales.

(2) Le secteur communal comprend les communes, les établissements intercommunaux et d'autres Épa locaux tels que les OPHLM, les caisses du crédit municipal, les régies, etc.

Emploi dans la fonction publique

10

Pyramides des âges de la fonction publique et du secteur privé au 31 décembre 2012



Source : Enquête emploi Insee, 4ème trimestre 2012 pour le secteur privé, SIASP, Insee, pour les 3FP. Traitement DGAFP-DES.

Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière (hors COM et étranger).
Champ privé : France métropolitaine. Hors stagiaires et bénéficiaires de contrats aidés.

Emploi dans la fonction publique

11

Effectifs physiques et répartition des agents de la fonction publique selon la catégorie socioprofessionnelle (PCS-Insee) en 2012

	Effectifs physiques au 31 décembre 2012	Répartition en %
Cadres et professions intellectuelles supérieures (PCS-Insee)	1 073 861	20,0
<i>dont catégorie A</i>	<i>1 068 808</i>	<i>19,9</i>
<i>dont catégorie B</i>	<i>3 215</i>	<i>0,1</i>
Professions Intermédiaires (PCS-Insee)	1 578 276	29,4
<i>dont catégorie A</i>	<i>712 483</i>	<i>13,3</i>
<i>dont catégorie B</i>	<i>856 482</i>	<i>15,9</i>
<i>dont catégorie C</i>	<i>6 845</i>	<i>0,1</i>
Employés et ouvriers (PCS-Insee)	2 672 292	49,7
<i>dont catégorie B</i>	<i>209 965</i>	<i>3,9</i>
<i>dont catégorie C</i>	<i>2 421 710</i>	<i>45,1</i>
PCS indéterminée	48 146	0,9
Total 3FP	5 372 575	100,0

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière (hors COM et étranger).
Note : La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS-Insee) est la nomenclature de référence pour le suivi de l'emploi et des salaires à l'Insee. Elle doit être complétée par les catégories statutaires de la fonction publique.

Parité et diversités dans la fonction publique

- Dans l'ensemble des trois versants de la fonction publique, 24 % des femmes titulaires sont à temps partiel, contre 5 % des hommes.
- 28 % des corps et emplois de direction de la FPE sont occupés par des femmes en 2012, 26 % dans la FPT et 44 % dans la FPH.

Parité et diversités dans la fonction publique

12

Indicateurs démographiques de la fonction publique et du secteur privé fin 2012

	Part de femmes	Âge moyen		Part des moins de 30 ans (en %)		Part des 50 ans et plus (en %)	
		Ensemble	dont femmes	Ensemble	dont femmes	Ensemble	dont femmes
FPE	54,1	42,0	42,6	15,0	13,0	28,8	29,9
FPT	60,7	44,1	44,2	11,2	11,2	35,0	35,2
FPH	77,4	41,3	40,7	19,2	20,3	28,1	26,2
3FP	61,3	42,6	42,6	14,6	14,3	30,8	30,8
Privé	44,3	40,9	40,9	19,4	19,3	25,9	26,0

Source : SIASP, Insee pour les 3FP, Enquête emploi Insee 4^{ème} trimestre 2012 pour le secteur privé. Traitement DGAFP-DES.

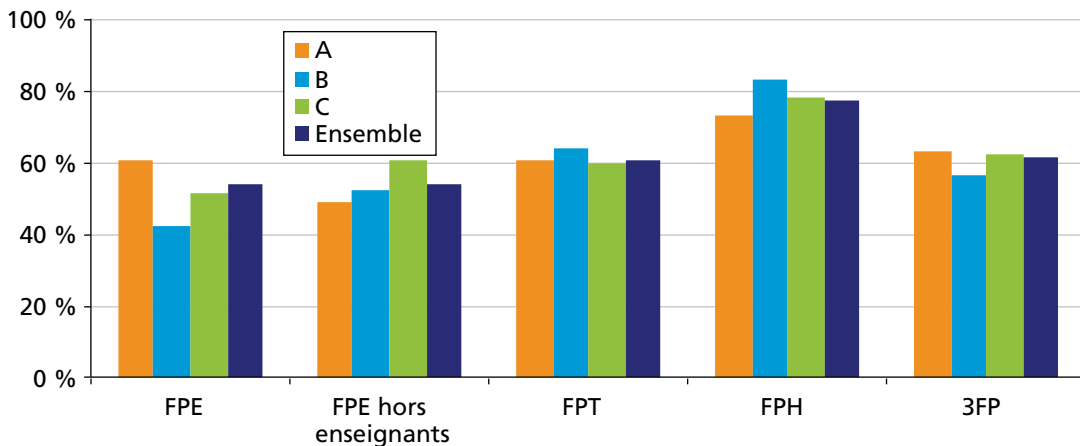
Champ public : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière = Métropole et DOM (hors COM et étranger).

Champ privé : France métropolitaine. Hors stagiaire et bénéficiaires de contrats aidés.

Parité et diversités dans la fonction publique

13

Part des femmes par catégorie hiérarchique dans la fonction publique en 2012



Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : emplois principaux, tous statuts. Hors bénéficiaires de contrats aidés. France entière = Métropole et DOM (hors COM et étranger).

Parité et diversités dans la fonction publique

14

Effectifs d'agents titulaires à temps partiel dans la fonction publique et part des femmes à temps partiel en 2012

	Part des agents à temps partiel (en %)	Part des femmes à temps partiel (en %)	Part des hommes à temps partiel (en %)
FPE	Catégorie A	10,2	3,4
	Catégorie B	12,4	2,9
	Catégorie C	17,7	4,7
	Total	11,9	3,5
FPT	Catégorie A	16,5	5,6
	Catégorie B	20,6	6,9
	Catégorie C	20,1	6,1
	Total	20,1	6,3
FPH	Catégorie A	21,1	5,5
	Catégorie B	27,8	8,0
	Catégorie C	18,9	5,6
	Total	21,6	6,1
3FP	Catégorie A	12,4	3,8
	Catégorie B	19,1	4,6
	Catégorie C	19,5	5,9
	Total	17,1	5,0

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : emplois principaux, titulaires. France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

Parité et diversités dans la fonction publique

15

Effectifs et part des femmes dans les corps et emplois d'encadrement et de direction de la fonction publique en 2012

	Situation au 31 décembre 2012				Évolution entre 2011 et 2012		
	Effectif	Part des femmes (en %)	Age moyen (en années)	Part des 50 ans et plus (en %)	Effectifs (en%)	Part des femmes (en point de %)	Part des 50 ans et plus (en point de %)
FPE ⁽¹⁾	9 865	27,7	47,7	50,3	0,9	0,7	0,4
FPT ⁽²⁾	5 985	25,9	52,0	67,8	0,1	0,9	0,3
FPH ⁽³⁾	5 617	43,5	48,8	54,7	0,1	0,8	-1,5

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ FPE : emplois principaux, titulaires des ministères et des Épa. France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

Champ FPT et FPH : emplois principaux, tous statuts. France entière = Métropole + DOM (hors COM et étranger).

Note : Les titulaires A+ d'un corps donné détachés sur un emploi fonctionnel apparaissent ici dans l'emploi de détachement et non pas dans le corps d'origine.

(1) Comprend les corps et emplois à la décision du gouvernement : décret de 1985 et assimilés et les autres corps et emplois d'encadrement et de direction (corps Ena conception et management, ingénieurs, chefs de service et sous-directeurs d'administration centrale, décret n°2012-32, directeurs d'administration territoriale, etc...).

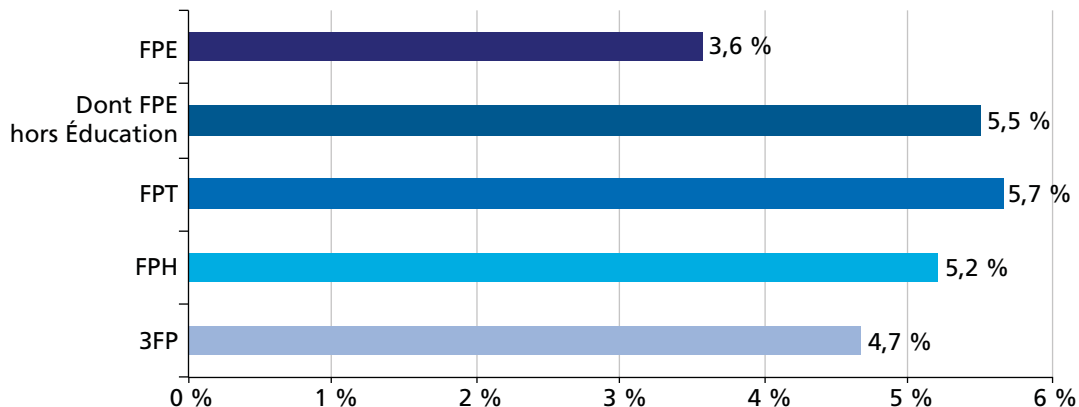
(2) Comprend les emplois fonctionnels de directeur général des services ou directeur, de directeur adjoint général des services ou directeur adjoint, de directeur général des services techniques et de directeur des services techniques ; et les corps d'administrateurs territoriaux et ingénieurs territoriaux en chef.

(3) Comprend les emplois de directeur d'hôpital (DH), de directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social (D3S) et d'ingénieurs hospitaliers en chef.

Parité et diversités dans la fonction publique

16

Taux légal d'emploi [*] en faveur des travailleurs handicapés dans la fonction publique au 1^{er} janvier 2012



Source : FIPHFP, campagne de déclaration 2013.

Champ : Employeurs publics d'au moins 20 agents à temps plein ou leur équivalent.

(*) Le taux d'emploi légal, correspond aux taux d'emploi direct (recrutement de travailleurs handicapés) et indirect (dépenses déductibles).

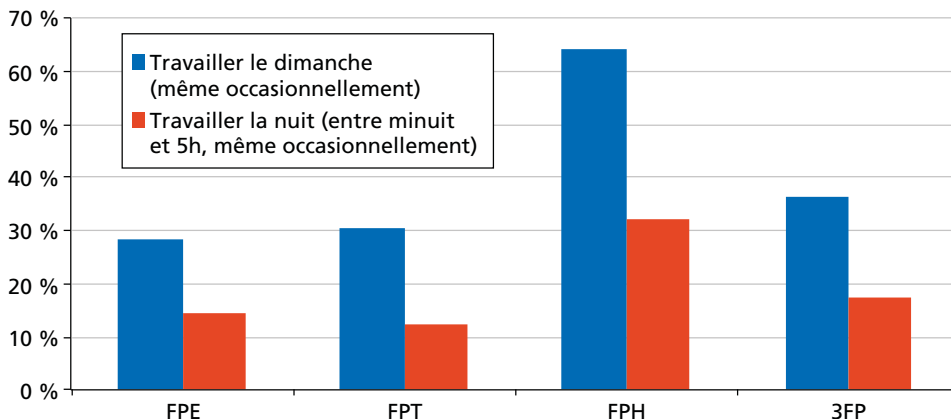
Temps et conditions de travail

En 2013, 37 % des agents de la fonction publique travaillent le dimanche et les jours fériés (même occasionnellement) 18 % la nuit.

17

Travail le dimanche et horaires atypiques dans la fonction publique en 2013

[en %]



Source : Enquête Conditions de travail 2013, Dares, DGAFP, Drees, Insee. Traitement Dares et DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : France, salariés.

Note : Les familles de métiers les plus confrontées au travail le dimanche sont les familles Soins, Sécurité-Défense et Justice.

Temps et conditions de travail

18

Risques professionnels : part des agents exposés en 2013

[en %]

	FPE	FPT	FPH	Ensemble 3FP		
				H	F	Total
Au moins trois contraintes de rythme ⁽¹⁾	25,1	24,9	40,4	31,0	26,5	28,2
Au moins trois contraintes physiques intenses ⁽²⁾	18,2	36,6	52,2	31,4	31,9	31,7
Être en contact direct avec le public	82,5	84,0	91,4	79,7	88,1	84,9
Vivre des situations de tensions dans les rapports avec le public	45,7	34,4	50,6	41,3	43,8	42,8
Vivre au moins un comportement hostile	38,0	38,0	44,9	37,5	40,7	39,5

Source : Enquête Conditions de travail 2013, Dares, DGAFP, Drees, Insee. Traitement Dares et DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : France, salariés.

(1) Parmi : le déplacement automatique d'un produit ou d'une pièce, la cadence automatique d'une machine, d'autres contraintes techniques, la dépendance immédiate vis-à-vis du travail d'un ou plusieurs collègues, des normes de production ou des délais à respecter en une journée au plus, des normes de production ou des délais à respecter en une heure au plus, une demande extérieure obligeant à une réponse immédiate, les contrôles ou surveillances permanents exercés par la hiérarchie.

(2) Parmi : rester longtemps debout, rester longtemps dans une posture pénible, effectuer des déplacements à pied longs ou fréquents, devoir porter ou déplacer des charges lourdes, subir des secousses ou des vibrations.

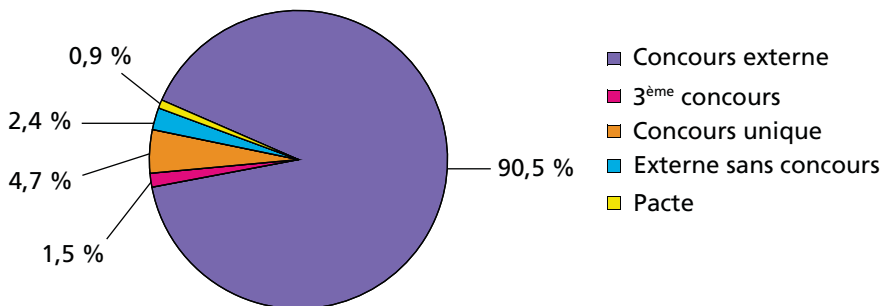
Recrutements

- Concours internes et assimilés : 13 686 personnes en 2012 dans la FPE, et 25 242 dans la FPT.
- Concours externes et assimilés FPE en 2012 : 24 971 recrutements (90,5 % par concours externes dont 63 % de femmes).
- Niveau des personnes recrutées dans la FPE : 66,4 % des recrutements concernent les postes de catégorie A, pour lesquels le niveau d'étude requis est le Doctorat ou le Master 2 (bac+5) dans 82 % des cas. 25,4 % des lauréats aux postes de catégorie B ont bac + 4 et plus (niveau requis : bac à bac+3) ; 61,9 % en C ont bac et plus (niveau requis : BEPC) (chiffres non exhaustifs : niveau d'étude inconnu pour 27,1 % des lauréats en B et 19,8 % en C).
- Concours externes et assimilés dans la FPT, 32 164 lauréats en 2012 (y compris la ville de Paris et le Centre d'action sociale de la ville de Paris (CASVP)).

Recrutements

19

Part des recrutés par voie externe dans la fonction publique de l'État par type de concours en 2012



Nombre total de recrutés : 24 971 ⁽¹⁾

Source : enquêtes annuelles Bilan des recrutements dans la fonction publique de l'État, DGAFP-DES.

(1) Résultats estimés.

Recrutements

20

Recrutement par voie externe⁽¹⁾ dans la fonction publique de l'État, par catégorie hiérarchique en 2012

	Postes offerts	Inscrits	Présents	Recrutés	Taux de sélectivité
Catégorie A	17 893	234 954	138 681	16 572	8,3
Catégorie B	3 500	109 203	56 437	3 992	16,2
Catégorie C	3 610	104 180 ⁽²⁾	60 478 ⁽²⁾	4 407	20,2 ⁽²⁾
<i>Dont recrutement sans concours</i>	1 118	<i>nd</i>	<i>nd</i>	1 082	<i>nd</i>
Total	26 121	448 337	255 596	26 053	11,1⁽²⁾

Source : enquêtes annuelles Bilan des recrutements dans la fonction publique de l'État, DGAFP-DES.

(1) Recrutements externes (avec et sans concours), 3^{ème} voie et concours unique.

(2) Hors recrutement direct sans concours et Pacte de l'Éducation nationale et du ministère de l'intérieur : chiffres non disponibles.

Recrutements

21

Recrutement par voie externe dans la fonction publique territoriale ⁽¹⁾ par catégorie hiérarchique en 2012

	Postes offerts	Inscrits	Présents	Admis
Catégorie A+ ⁽²⁾	98	3 034	1 349	88
Catégorie A	2 991	29 593	17 205	2 414
Catégorie B	5 741	33 715	22 325	4 644
Catégorie C	9 180 ⁽³⁾	77 892 ⁽³⁾	52 052 ⁽³⁾	25 018
Total	18 010 ⁽³⁾	144 234 ⁽³⁾	92 931 ⁽³⁾	32 164

Source : Association nationale des directeurs et directeurs adjoints des centres de gestion ; Bureau du recrutement et des concours de la ville de Paris ; Centre d'action sociale de la ville de Paris.

(1) Recrutements externes (avec et sans concours), 3^{ème} voie et concours unique. La Ville de Paris et le Centre d'Action Social de la Ville de Paris (CASVP).

(2) Catégorie A+ : Administrateur territorial, Conservateur du patrimoine, Ingénieur en chef territorial, Conservateur des bibliothèques.

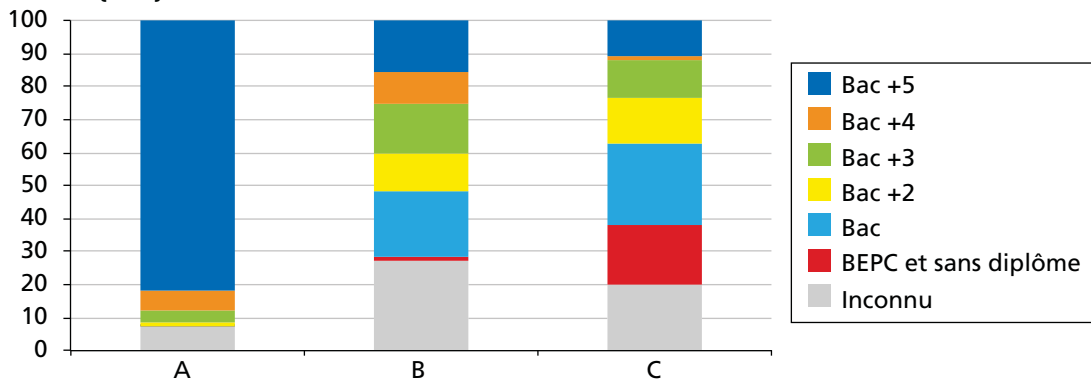
(3) Hors recrutement direct sans concours en catégorie C dans la FPT : chiffres non disponibles.

Recrutements

22

Niveau de diplôme des candidats effectivement recrutés dans la fonction publique de l'État par catégorie en 2012 ⁽¹⁾

[en %]



Source : enquêtes annuelles Bilan des recrutements dans la fonction publique de l'État, DGAFP-DES.

(1) Champ partiel : 475 concours pour lesquels les ministères ont répondu (sur 487 organisés).

Le niveau théorique requis est : pour les A de bac +3 à +5 ; pour les B de bac à bac +3 ; pour les C BEPC ou sans diplôme.

Parcours professionnels et mobilités

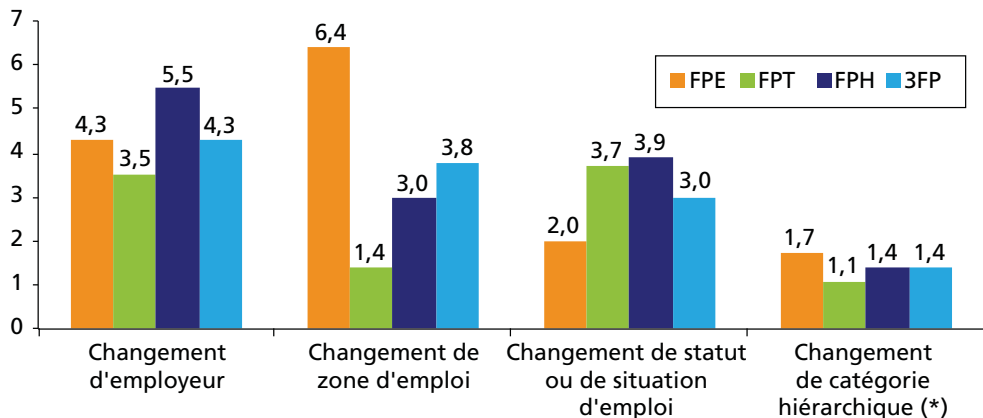
- En définissant la mobilité comme le fait de changer d'employeur, de zone d'emploi ou de statut (ou situation d'emploi), parmi les agents présents dans la fonction publique en 2011 et en 2012, 8,6 % sont mobiles en 2012. 4,3 % ont changé d'employeur public (dont 0,7 % de versant), 3,8 % de zone d'emploi, 3,0 % de statut ou de situation d'emploi. 1,4 % des titulaires civils ont changé de catégorie hiérarchique en 2012.
- Fin 2012, parmi les titulaires de l'État, 12,5 % n'exercent pas leur activité dans leur administration d'origine (positions statutaires).

Parcours professionnels et mobilités

23

Principaux indicateurs de mobilité dans la fonction publique

[en %]



Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP-DES.

Champ : salariés de la fonction publique présents dans un emploi principal en France en 2011 et en 2012, y compris bénéficiaires de contrats aidés et hors militaires. Par versants, salariés présents en 2011 dans le versant concerné et toujours présents dans la fonction publique en 2012.

(*) Seuls les titulaires civils sont pris en compte.

- Changement d'employeur : pour la FPE, l'employeur correspond à l'un des « 13 grands ministères ». Pour la FPT et la FPH, il est identifié par son « siren », numéro d'inscription dans le répertoire Sirene.

- Les statuts ou situations d'emploi sont définis par titulaire civil, non titulaire, autres catégories et statuts et bénéficiaire de contrat aidé.

Parcours professionnels et mobilités

24

Changement d'employeur intra-versants et inter-versants des agents de la fonction publique en 2012

Versant de départ (en 2011)	Taux de changement d'employeur (en %)			Destination des agents ayant connu un changement d'employeur inter-versants (en %)			
	Taux	dont intra-versants	dont inter-versants	FPE	FPT	FPH	Total
FPE	4,3	3,6	0,7		77,7	22,3	100
FPT	3,5	2,8	0,7	59,2		40,8	100
FPH	5,5	4,8	0,8	37,9	62,1		100
Total	4,3	3,6	0,7	30,8	45,7	23,5	100

Sources : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ : salariés de la fonction publique présents dans un emploi principal en France en 2011 et en 2012, y compris bénéficiaires de contrats aidés et hors militaires.

Lecture : parmi les présents en 2011 dans la FPE et toujours présents dans la fonction publique en 2012, 4,3 % ont changé d'employeur : 3,6 % dans le même versant et 0,7 % dans un autre versant. 77,7 % des agents de la FPE ayant changé de versant sont partis vers un employeur de la FPT et 22,3 % vers la FPH.

Parcours professionnels et mobilités

25 Agents recrutés par voie interne dans la FPE en 2012 ⁽¹⁾

	Niveau A	Niveau B	Niveau C	Total
Origine FPE Titulaires Catégorie A	2582	16	4	2602
Origine FPE Titulaires Catégorie B	1894	2457	2	4353
Origine FPE Titulaires Catégorie C	69	1283	382	1734
Sous-total titulaires FPE	4 545	3 756	388	8 689
Agents contractuels FPE	1 079	89	271	1 439
Sous-total FPE	5 624	3 845	659	10 128
Origine FPT tous statuts	53	11	23	87
Origine FPH tous statuts	7	2	6	15
Catégorie indéterminée	1 175	1 962	319	3 456
Total général	6 859	5 820	1 007	13 686
Dont ressortissants de l'Union européenne	133	30	0	163
<i>Résultats estimés (pour mémoire)</i>	<i>6 859</i>	<i>5 850</i>	<i>1 012</i>	<i>13 721</i>

Source : enquêtes annuelles Bilan des recrutements dans la fonction publique de l'État, DGAFP-DES.

(1) Les résultats sont partiels et portent sur 489 concours sur un total de 491 organisés.

Parcours professionnels et mobilités

26

Agents admis aux concours internes et examens professionnels de la FPT en 2012

	Niveau A+	Niveau A	Niveau B	Niveau C	Total
Fonction publique territoriale hors ville de Paris	61	2 450	2 006	20 176	24 693
Ville de Paris et centre d'action sociale de la ville de Paris	0	55	307	187	549
Total	61	2 505	2 313	20 363	25 242

Source : Association nationale des directeurs et directeurs adjoints des centres de gestion ; Bureau du recrutement et des concours de la ville de Paris ; Centre d'action sociale de la ville de Paris.

Formation

Hors enseignement, les agents de la FPE ont bénéficié de 6,9 jours de formation en moyenne dont 3,5 de formation professionnelle. En 2011 les agents de la FPT ont bénéficié de 2,6 jours de formation en moyenne.

27 Dépenses de formation dans les ministères en 2012

	Dépenses (en millions d'euros)	Part de la masse salariale (en %)
Tous ministères hors enseignement	1 426	6,7
Formation statutaire	584	2,7
Formation professionnelle	842	3,9
Ministères de l'enseignement	1 430	3,7
Formation professionnelle	183	0,5
Formation statutaire	1 247	3,2

Source : enquête annuelle Formation, DGAFP-DES.

Formation

28

Nombre de jours de formation par agent de la fonction publique de l'État en fonction par catégorie et sexe en 2012

	Formation statutaire			Formation professionnelle			Total général		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Tous ministères hors enseignement	3,4	3,5	3,4	3,6	3,4	3,5	7,0	6,8	6,9
Catégorie A	5,2	7,3	6,1	3,6	5,0	4,2	8,8	12,3	10,3
Catégorie B	3,8	4,4	4,1	4,5	4,0	4,3	8,3	8,4	8,4
Catégorie C et ouvriers d'État	1,6	0,9	1,2	2,4	2,1	2,2	3,9	3,0	3,5
Ministères de l'enseignement	1,7	0,7	1,0	3,8	3,7	3,7	5,5	4,4	4,7
Catégorie A	1,8	0,8	1,1	3,7	3,7	3,7	5,5	4,5	4,8
Catégorie B	-	-	-	5,2	4,3	4,5	5,2	4,3	4,5
Catégorie C et ouvriers d'État	-	-	-	4,3	4	4,1	4,3	4,0	4,1

Source : enquête annuelle Formation, DGAFP-DES.

Rémunérations

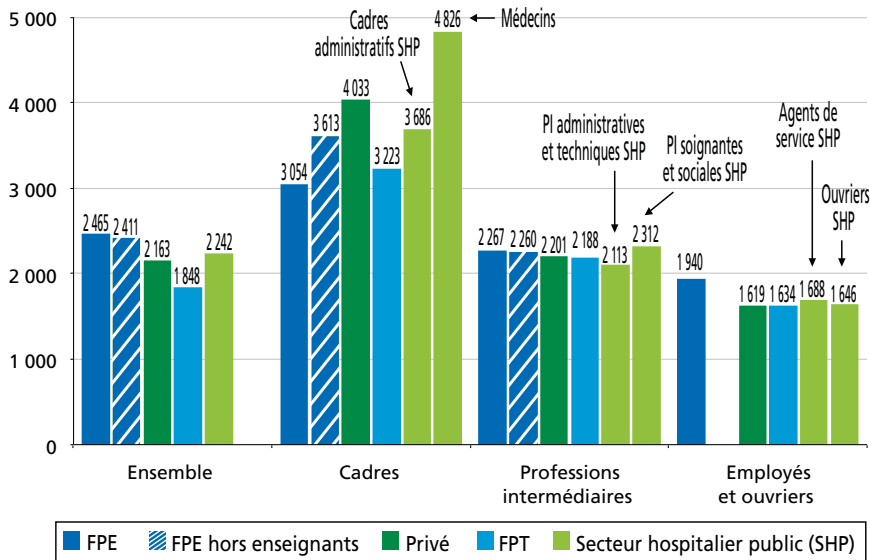
- Salaire net mensuel moyen en 2012 : FPE (ministères et Épa) 2 465 euros ; FPT 1 848 euros ; Secteur hospitalier public (SHP) 2 242 euros. Secteur privé : 2 163 euros.
- Évolution en 2012 du salaire net en euros constants : en moyenne (SMPT) : FPE : -0,8 %, FPT : -0,5 %, FPH : -0,6 %. Rémunération des personnes en place, c'est-à-dire présents tout 2011 et 2012 chez le même employeur et avec la même quotité (RMPP) : FPE : 0,0 %, FPT : +0,4 %, FPH : -0,1 %.
- Dispersion des évolutions de traitement indiciaire brut dans la FPE (2008-2012) : 15,3 % des agents ont connu une évolution de traitement inférieure à l'inflation (5,8 % y compris tabac) ; la moitié, supérieure à 9,5 % ; 10 % des agents supérieure à 17,8 %.
- Évolution en moyenne annuelle de la grille indiciaire (ITB-GI) : +0,1 % en 2013.
- Point fonction publique : stable depuis juillet 2010.

Rémunérations

29

Salaires nets mensuels moyens (*) par catégorie socioprofessionnelle (PCS-Insee) dans la fonction publique et dans le secteur privé en 2012

(en euros)



Sources : DADS, SIASP, Insee. Traitement Insee, Drees, DGCL, département des études et des statistiques locales et DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ pour la fonction publique de l'État : France entière. Hors militaires, y compris bénéficiaires de contrats aidés.

Champ pour la fonction publique territoriale : France entière. Hors assistants maternels et familiaux, y compris bénéficiaires de contrats aidés.

Champ pour le secteur hospitalier public : France entière. Hors bénéficiaires de contrats aidés, internes, externes, résidents.

Champ pour le privé : France entière. Salariés du privé et des entreprises publiques.

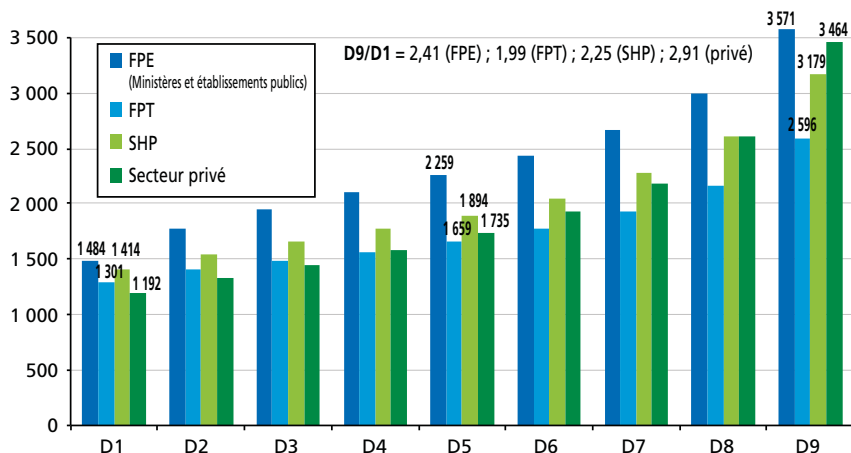
(*) Exprimés en équivalent temps plein annualisé.

Note : Suite à une amélioration de la méthode de calcul des équivalents temps plein annualisés, les niveaux de salaire de 2012 publiés dans cette édition ne sont pas directement comparables aux niveaux de salaires relatifs aux années antérieures publiés dans les éditions précédentes. Les évolutions publiées ici sont corrigées de l'effet de ce changement.

Rémunérations

30

Distribution des salaires nets mensuels [*] dans la fonction publique par versant et dans le secteur privé et semi-public en 2012 (en euros)



Sources : DADS, SIASP, Insee. Traitement Insee, Drees, DGCL, département des études et des statistiques locales et DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ pour la fonction publique de l'État : France entière. Hors militaires, y compris bénéficiaires de contrats aidés.

Champ pour la fonction publique territoriale : France entière. Hors assistants maternels et familiaux, y compris bénéficiaires de contrats aidés.

Champ pour le secteur hospitalier public : France entière. Hors bénéficiaires de contrats aidés, internes, externes, résidents.

Champ pour le privé : France entière. Salariés du privé et des entreprises publiques.

(*) Exprimés en équivalent temps plein annualisé.

Note : Suite à une amélioration de la méthode de calcul des équivalents temps plein annualisés, les niveaux de salaire de 2012 publiés dans cette édition ne sont pas directement comparables aux niveaux de salaires relatifs aux années antérieures publiés dans les éditions précédentes. Les évolutions publiées ici sont corrigées de l'effet de ce changement.

Rémunérations

31

Évolutions des rémunérations dans les trois versants de la fonction publique en 2012

	En euros courants	En euros constants ⁽¹⁾
FPE (ministères et établissements publics)		
évolution SMPT net	1,1 %	-0,8 %
évolution RMPP nette	1,9 %	0,0 %
FPE (ministères)		
évolution SMPT net	0,9 %	-1,0 %
évolution RMPP nette	1,9 %	-0,1 %
FPT		
évolution SMPT net	1,4 %	-0,5 %
évolution RMPP nette	2,4 %	0,4 %
Secteur hospitalier public		
évolution SMPT net	1,4 %	-0,6 %
évolution RMPP nette	1,8 %	-0,1 %
Évolution en moyenne annuelle du point fonction publique		
entre 2011 et 2012	0,0 %	-2,0 %
entre 2012 et 2013	0,0 %	-0,9 %

Sources : DADS, SIASP, Insee. Traitement Insee, Drees, DGCL, département des études et des statistiques locales et DGAFP, département des études et des statistiques.

Champ pour la fonction publique de l'État : France entière. Hors militaires, y compris bénéficiaires de contrats aidés.
Champ pour la fonction publique territoriale : France entière. Hors assistants maternels et familiaux, y compris bénéficiaires de contrats aidés.

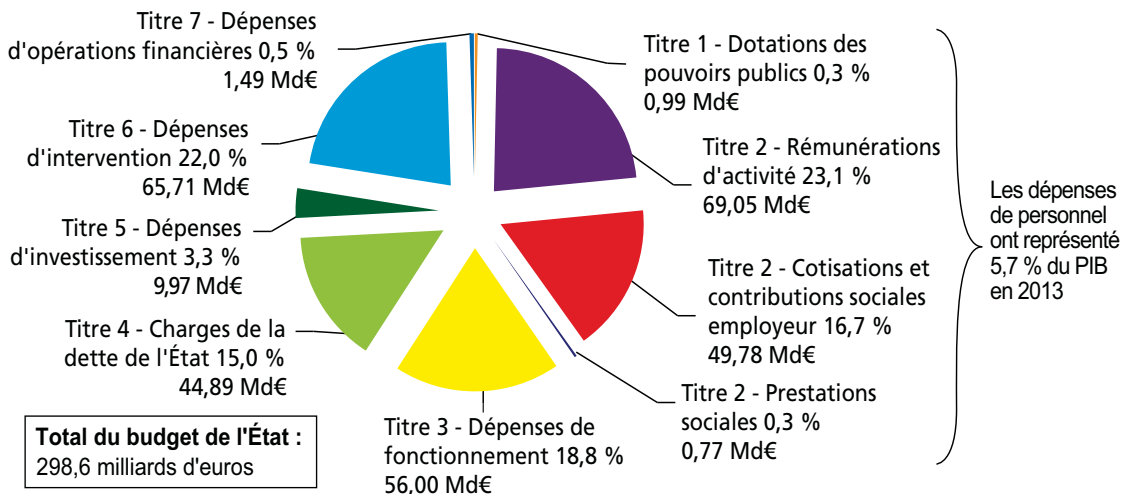
Champ pour le secteur hospitalier public : France entière. Hors bénéficiaires de contrats aidés, internes, externes.

(1) Évolution de l'indice des prix à la consommation y compris tabac (+0,9 % en 2013, +2,0 % en 2012).

Rémunérations

32

Dépenses de personnel dans le budget de l'État en 2013 (nettes des remboursements et dégrèvements d'impôts)



Source : Budget d'exécution, Direction du budget. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.
Périmètre : Budget général.

Élections professionnelles

33

Résultats des élections professionnelles aux comités techniques dans la fonction publique

	Fonction publique de l'État	Fonction publique territoriale ⁽¹⁾	Fonction publique hospitalière	Ensemble fonction publique
	2010-2011	2008	2011	
Taux de participation électorale (en %)	53,0 %	59,1 %	51,0 %	54,6 %
Par fédération syndicale (en %)				
CFDT	14,55 %	21,90 %	24,39 %	19,10 %
CFTC	3,87 %	4,71 %	2,91 %	3,99 %
CGC	5,21 %	1,25 %	0,42 %	2,86 %
CGT	15,82 %	32,97 %	33,61 %	25,44 %
FA-FPT	0,00 %	6,85 %	0,00 %	2,50 %
FGAF	1,47 %	0,00 %	0,44 %	0,74 %
FO	16,61 %	17,43 %	22,78 %	18,08 %
FSU	15,84 %	3,14 %	0,00 %	8,21 %
Solidaires	8,62 %	2,92 %	8,86 %	6,59 %
UNSA	13,98 %	6,25 %	4,27 %	9,32 %
Non affiliés	4,03 %	2,58 %	2,33 %	3,18 %

Sources : DGCL ; DGOS ; DGAFP. Traitement DGAFP-DES.

(1) Pour la FPT, le syndicat autonome SA-FPT (7 441 voix), a été associé aux « Divers » dans ce classement.

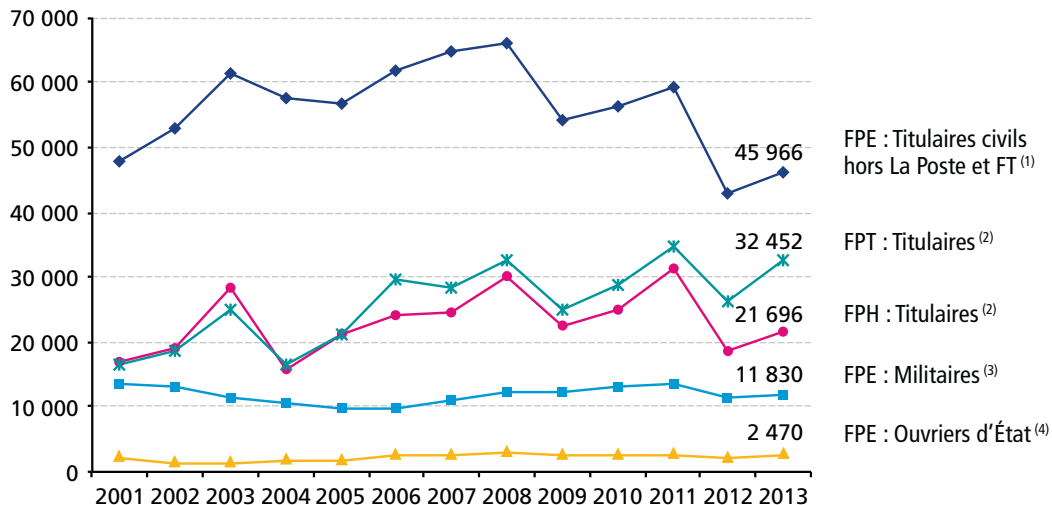
Retraites

- 45 966 nouvelles pensions de retraites ont été attribuées en 2013 à des titulaires civils de la FPE, 11 830 à des militaires, 2 470 à des ouvriers d'État, 32 452 à des titulaires de la FPT et 21 696 à des titulaires de la FPH (hors médecins hospitaliers). L'âge moyen des nouveaux pensionnés de la FPE (hors la poste et France télécom) est de 60,6 ans en 2013. En 2013, les 2,7 millions de pensionnés des trois versants de la fonction publique (hors la poste et France télécom) ont touché une pension moyenne de 1 780 euros par mois.

Retraites

34

Nombre de pensions de droit direct entrées en paiement dans la fonction publique



Sources : DGFIP - Service des retraites de l'État (chiffres 2012 définitifs) ; CNRACL ; FSPOEIE. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

(1) Les pensions de fonctionnaires de La Poste et France Télécom ne sont pas prises en compte.

(2) Titulaires affiliés à la CNRACL, avec une durée hebdomadaire de travail d'au minimum 28 heures.

(3) Y compris soldes de réserve.

(4) Pensions en titre définitif et pensions payées sous avance.

Retraites

35

Effectifs de titulaires, militaires et ouvriers d'Etat dont la pension est entrée en paiement en 2013, âge moyen et taux moyen de liquidation*

Pensions de droit direct entrées en paiement en 2012	Titulaires FPE ⁽¹⁾	Militaires FPE ⁽²⁾	Ouvriers d'État FPE ⁽³⁾	Titulaires FPT ⁽⁴⁾	Titulaires FPH ⁽⁴⁾
Effectifs	45 966	11 830	2 470	32 452	21 696
Part de femmes (en %)	56,1	8,9	14,4	54,0	78,2
Âge moyen de première mise en paiement (en années)	60,8	44,5	59,8	60,8	58,6
Taux moyen de liquidation (en %)	68,6	58,7	59,7	53,7	61,3

Sources : DGFIP - Service des retraites de l'État (chiffres 2012 définitifs) ; CNRACL ; FSPOEIE. Traitement DGAFP, Département des études et des statistiques.

(1) Les pensions de titulaires de La Poste et France Télécom ne sont pas prises en compte.

(2) Hors pensions anciennement cristallisées et y compris soldes de réserve.

(3) L'effectif total prend en compte les pensionnés en titre définitif et en état d'avances. Les autres données sont issues des titres définitifs uniquement.

(4) Titulaires affiliés à la CNRACL, dont la durée hebdomadaire de travail est d'au minimum 28 heures. Les médecins hospitaliers, qui relèvent du régime général et de l'Ircantec, ne sont pas pris en compte.

* Le taux de liquidation est celui appliqué au salaire de référence pour le calcul de la pension à la liquidation, sous condition d'âge et de durée d'assurance et prise en compte de l'éventuelle décote ou surcote.

Retraites

36

Effectifs de pensionnés de la fonction publique et montant annuel moyen des pensions au 31 décembre 2013

Pensions de droit direct en paiement au 31/12/2011	Nombre	Montant moyen de la pension totale (en euros)
Pensions civiles FPE ⁽¹⁾ (SRE)	1 259 333	2 139
Pensions militaires FPE (SRE)	383 847	1 741
Pensions d'ouvriers d'État (FSPOEIE)	69 163	1 789
Pensions FPT ⁽²⁾ (CNRACL)	494 153	1 275
Pensions FPH ⁽²⁾ (CNRACL)	482 424	1 391
Total des pensions de titulaires des trois fonctions publiques, militaires et ouvriers d'État	2 688 920	1 780

Sources : DGFIP - Service des retraites de l'État (chiffres 2012 définitifs) ; CNRACL ; FSPOEIE. Traitement DGAFP, Département des études et des statistiques.

(1) Les pensions de titulaires de La Poste et France Télécom ne sont pas prises en compte.

(2) Pensions attribuées aux titulaires de la FPT et FPH, dont la durée hebdomadaire de travail est d'au minimum 28 heures. Les médecins hospitaliers, qui relèvent du régime général et de l'Ircantec, ne sont pas pris en compte.



Fonction
publique
Chiffres-clés
2014

Ce produit dérivé du *Rapport annuel sur l'état de la fonction publique* propose une synthèse des chiffres-clés de la partie Faits et chiffres.

RAPPORT ANNUEL

La collection *Rapport Annuel* rassemble les rapports publiés par la DGAFP. Le *Rapport annuel sur l'état de la fonction publique* présente, dans la partie « Politiques et pratiques de ressources humaines », les grands axes de gestion des ressources humaines et, dans la partie statistiques « Faits et chiffres », un bilan social de la fonction publique. Cette collection propose également le *Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique*, dont la première édition est parue en 2014. En sont issues des brochures telles que « Chiffres-clés » et « Tableau de synthèse ».

OUTILS DE LA GRH

Destinée en priorité aux gestionnaires des ressources humaines, cette collection regroupe de nombreux outils d'aide au pilotage utilisés au quotidien par les services RH. Le Répertoire interministériel des métiers de l'État (Rime), le Dictionnaire des compétences, des guides ponctuels, le kit « Démarches, outils et acteurs de la mobilité » à titre d'exemples, en font ainsi partie.

POLITIQUES D'EMPLOI PUBLIC

Les publications regroupées au sein de cette collection traitent tous les thèmes rattachés à la gestion prévisionnelle des ressources humaines, de la gestion des connaissances à celles des compétences. Elle propose également les protocoles d'accord issus des négociations avec les organisations syndicales représentatives de la fonction publique.

LES ESSENTIELS

Cette collection -destinée à un large public -rassemble sous forme de fiches ou de livrets pédagogiques, les informations concernant le recrutement, les concours, les carrières, la formation et, au sens large, tous les aspects du parcours professionnel des agents de la fonction publique.

STATISTIQUES ET RECHERCHE SUR LA FP

Cette collection est déclinée en quatre sous-collections, destinées aux décideurs, gestionnaires, statisticiens et chercheurs : « Stats rapides » présente des indicateurs et premiers résultats ; « Point Stat » livre une analyse synthétique des résultats d'enquêtes et d'études statistiques en quelques pages ; « Documents et méthodes » propose des points d'étape sur des travaux de recherche et de méthodologie ; « Études, recherche et débats » présente des analyses approfondies, aussi bien quantitatives que qualitatives.

REPÈRES DGAFP

Cette collection regroupe tous les documents, à usage interne ou externe, qui présentent et visent à faire connaître la DGAFP et ses missions.